

Communiqué de presse du groupement hospitalier de territoire de la Haute-Garonne et du Tarn-Ouest

Toulouse, le 6 décembre 2016

Les instances du groupement hospitalier de territoire de la Haute-Garonne et du Tarn-Ouest prennent vie

Dans le cadre de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, le groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Haute-Garonne et du Tarn-Ouest s'est constitué au mois de juillet 2016 autour du Centre hospitalier (CH) Comminges-Pyrénées, du Centre hospitalier de Graulhet, du Centre hospitalier de Lavour, des Hôpitaux de Luchon, du Centre hospitalier Gérard Marchant, du Centre hospitalier de Muret et du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse, établissement support du GHT. L'objectif de cette nouvelle organisation hospitalière est de garantir à tous les patients un meilleur accès aux soins en renforçant la coopération entre hôpitaux publics autour d'un projet médical et d'un projet de soins partagés.

Au cours du mois de novembre, le comité stratégique et le collège médical du GHT ont été installés. **Le comité territorial des élus locaux** s'est réuni pour la première fois le 30 novembre 2016 autour de son nouveau président Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole et président du Conseil de surveillance du CHU de Toulouse. Ce maillage territorial de proximité des compétences en santé doit améliorer la prise en charge graduée des patients et favoriser une égalité d'accès à des soins hospitaliers adaptés aux besoins des citoyens.



Le territoire de la Haute-Garonne et du Tarn-Ouest

Il comprend en son sein la métropole toulousaine. Il s'étire au nord avec le bassin de santé du Tarn-Ouest et ses secteurs vauréens et graulhétois, en expansion démographique dans le prolongement de la dynamique métropolitaine. Il recouvre par ailleurs l'intégralité du territoire haut-garonnais, contrasté entre des secteurs très urbanisés, marqués par une offre de soins très spécialisée et concurrentielle, et des secteurs plus au sud, dont le Comminges, davantage ruraux et adossés au massif pyrénéen.

1,4 millions habitants sont présents sur le territoire ; le GHT a pour ambition de mieux coordonner l'offre de santé et d'améliorer le parcours de soins au sein des 7 établissements publics de santé qui représentent environ 5200 lits et places.

Un projet médical partagé structuré autour de six filières prioritaires

La constitution du GHT Haute-Garonne et du Tarn-Ouest s'inscrit dans une politique ancienne et dynamique de coopérations entre les établissements publics de santé du territoire. Le GHT n'a pas vocation à remettre en question les coopérations déjà existantes qui structurent aujourd'hui l'offre de soins. Il doit au contraire leur donner une nouvelle assise.

Le projet médical partagé permettra aux patients du territoire un égal accès à des soins sécurisés et de qualité grâce à une stratégie de prise en charge coordonnée et graduée, c'est-à-dire adaptée aux besoins des patients en préservant une offre de soins de proximité et un accès aux innovations thérapeutiques.

Le projet médical va se focaliser dans un premier temps sur six filières retenues comme prioritaires :

- les urgences et les soins critiques dont la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral ;
- les soins de suite et de réadaptation ;
- les personnes âgées et le vieillissement ;
- la filière mère-enfants ;
- la cancérologie et les soins de support ;
- la psychiatrie et la santé mentale.

Concernant cette dernière filière, les trois établissements exerçant une activité de psychiatrie ont constitué de manière concomitante une communauté psychiatrique de territoire (CPT) préfiguratrice. Le CH Gérard Marchant est l'établissement support de cette CPT qui réunit, outre le CH Gérard Marchant, le CHU et le CH de Lavour en sa qualité de référent responsable en psychiatrie et santé mentale du territoire de santé Tarn-sud.

Le projet médical partagé comporte aussi un volet sur l'organisation commune des disciplines médico-techniques : biologie, imagerie, pharmacie. Des groupes de travail ont été constitués, associant des responsables des établissements concernés.

Le projet de soins partagé sera la déclinaison paramédicale des grandes orientations du projet médical partagé du groupement.

Des réflexions engagées sur des fonctions-supports communes ou coordonnées s'inscrivent dans le prolongement de la stratégie médicale du GHT. Elles concernent la fonction achats, le système d'information, la démarche qualité et la certification HAS, la coordination des plans de formation continue et de développement professionnel continu de l'ensemble des personnels.

Le CHU de Toulouse coordonne les activités du GHT en tant qu'établissement support. D'autres établissements seront amenés à participer aux travaux du GHT.

La gouvernance

La composition des instances du groupement est établie en respectant une représentation égale des sept établissements. La composition des instances recherche une taille favorisant une animation et une participation effectives. La gouvernance du GHT s'articule autour de six instances :

- **le comité stratégique**, dont la première séance s'est tenue le 16 novembre 2016 sous la présidence de Raymond Le Moign, directeur général du CHU de Toulouse ;
- **le collège médical**, est présidé par le Pr. Laurent Schmitt qui a été élu à l'unanimité le 25 novembre 2016, lors de la réunion d'installation de ce collège médical ;
- **le comité territorial des élus locaux**, s'est réuni pour la première fois le 30 novembre 2016 autour de son nouveau président élu, Jean-Luc Moudenc ;
- **la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques**, présidée par Frédérique Decavel, coordinatrice générale des soins du CHU de Toulouse, tiendra sa réunion d'installation le 13 décembre 2016 ;
- **le comité des usagers** ;
- **la conférence territoriale de dialogue social.**

Contact presse :

Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : soulie.d@chu-toulouse.fr